

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Docteur Fouad MEGOUR
Spécialiste ORL
Clinique O.R.L. à Settat
Bd. Chabat 12100 Casablanca
Le : 16/11/24

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/11/24	C		300/-	Docteur Fouad MEKOUAR spécialiste en ORL Clinique O.R.L Beauséjour 198 Bd Hassan II Casablanca INPE : 091112102
04/03/24	C			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	16/11/24	829130 / 12290

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

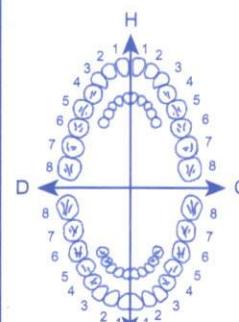
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Fouad MEKOUE
Spécialiste en ORL
Clinique O.R.L Beauséjour
198 Bd. Ghandi Casablanca
INPE: 091112102

Casablanca, le 16/01/2024

d'accepter l'expression de ses sentiments distinguée et
lui présente suivant l'usage, sa note d'honoraires
Pour

col. C

ca

S'élevant à la somme de 300 Dhs

Docteur Fouad MEKOUE
Spécialiste en ORL
Clinique O.R.L Beauséjour
198 Bd. Ghandi Casablanca
INPE: 091112102

مصحّة بُوشجور

CLINIQUE O.R.L. MAXILLO-FACIALE ET ESTHÉTIQUE BEAUSEJOUR

Dr F. MEKOUAR

O.R.I.

Dr B. MOKRIM

Prof agrégé en O.R.L.

Dr K. YOUSSEFI

O.R.L.

Immuno-allergologie

Lot No:
Exp:
PPV:

卷之三

EFFIPRED® 20 mg

PPU 40DH00
EXP 09/2026
LOT 360097

Docteur Fouad MEKOUAR
Spécialiste en ORL
Clinique O.R.L Beauséjour
198 Bd. Ghandi Casablanca
NIRE: 091112192

Docteur Fouad
Spécialiste en ORL
Clinique O.R.L Beauséjour
198 Bd. Ghandi Casablanca
INRÉ : 091112102

198, Bd. Ghandi - Casablanca - Maroc - Tél. : 05 22 99 42 36 / 37 / 38 / 39 / 41 - GSM : 06 61 59 15 14 / 13 - Fax : 05 22 99 42 40

SINGULAIR 10

LOT: 0170
EXP: 06/2026
PPV: 119,10 DH

25/11/2026

Rised (4)

25/11/2026

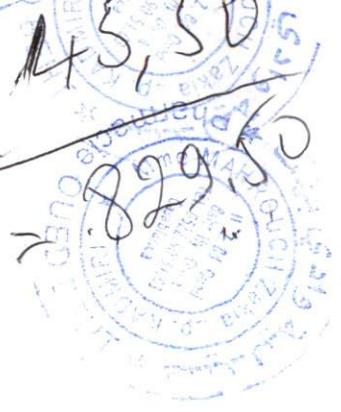
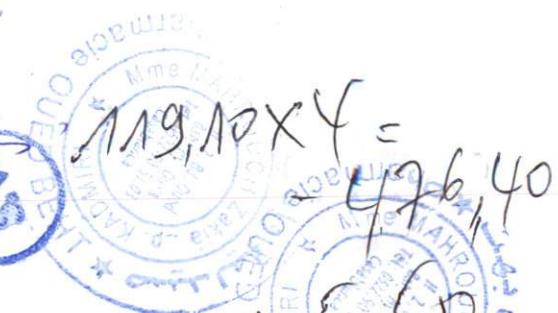
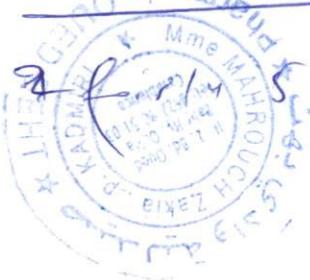
119,10 X 4 =

476,40

45,50

829,50

Docteur Fouad MEKOUAR
Spécialiste en ORL
Clinique J.R.L Beruséjour
198 Bd. Ghandi - Casablanca
INPE: 091112102



N° du Lot

23H745

Date Per.

03.12.2026

P.P.V: 119,10 DH

N° du Lot

23H214

Date Per.

07.12.2026

P.P.V: 119,10 DH

N° du Lot

23H214

Date Per.

07.12.2026

P.P.V: 119,10 DH

N° du Lot

23H214

Date Per.

07.12.2026

P.P.V: 119,10 DH

مصحة بوسجور

CLINIQUE O.R.L. MAXILLO-FACIALE ET ESTHÉTIQUE BEAUSEJOUR

Dr F. MEKOUAR

O.R.L.

Dr B. MOKRIM

Prof agrégé en O.R.L.

Dr K. YOUSSEFI

O.R.L.

Immuno-allergologie



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca

Tavanic 500mg, cp pel b7

P.P.V : 205,00 DH



6 118001 080830

102.60.



198, Bd. Ghandi - Casablanca - Maroc - Tél. : 05 22 99 42 36 / 37 / 38 / 39 / 41 - GSM : 06 61 59 15 14 / 13 - Fax : 05 22 -

Benzocaine

TMAC

16/11/23

TAVANIC

24/11/50

Ruinsé

25/11/20

Aérien

25/11/20

30 أقراص

30 ملمسة

Docteur Fouad MEKOUAR
Spécialiste en ORL
Clinique O.R.L Beausejour
198 Bd. Ghandi - Casablanca
INPE: 091112102